Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 035-213503154-20260211-26_02_11_03-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT SULPICE LA FORÊT
Séance du 11 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le 11 février à 20h40, le Conseil Municipal de la commune de Saint Sulpice la Forêt, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Yann HUAUMÉ, Maire de Saint Sulpice la Forêt.

MEMBRES EN EXERCICE : 14
MEMBRES PRESENTS : 10
MEMBRES VOTANTS : 14 (13 au point n°2)

Étaient présents : Y. HUAUMÉ, POUNEMBETTI, , Y. PICARD, A. LORET, T. ANFRAY, S. DOREL, T. GALLE, L. LEMARCHAND, F. LACOLLEY, , B. VAGNEUR, formant la majorité des membres en exercice.
Étaient absents excusés : M-H. FINET a donné pouvoir à S. DOREL
A. PINÇON a donné pouvoir à L. LEMARCHAND
V. PIQUET a donné pouvoir à Y. PICARD
C. WEISS a donné pouvoir à T. ANFRAY
Secrétaire de séance : T. ANFRAY
Date de convocation : 3 février 2026
Date d'affichage de la convocation : 6 février 2026
Date de publication : 17 février 2026

N°26-02-11/03

Rapporteur Thierry Galle

FINANCES / AFFECTATION DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION 2025 DU BUDGET COMMUNE

Après avoir entendu le compte financier unique de l'exercice 2025, le Conseil Municipal, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025, est amené à constater que le compte financier unique présente :

A la clôture de l'exercice 2025 :

1) **En section de fonctionnement :**

Le total des recettes de l'année s'élève à :	1 887 467.01 €
Le total des dépenses de l'année s'élève à :	1 531 987.72 €
Le résultat de clôture, en fonctionnement, s'élève donc à	355 479.29 €

2) **En section d'investissement :**

Le total des recettes de l'exercice atteint :	494 172.59 € (A)
Le total des dépenses de l'exercice atteint :	660 556.08 € (B)
Soit un solde négatif d'exécution de la section d'investissement de : (A-B)	**-166 383.49 €**
Duquel il convient d'ajouter le solde des restes à réaliser (E)	**+205 602.00 €**

Restes à réaliser recettes	342 599.00€ (C)
Restes à réaliser dépenses :	136 997.00 € (D)
Solde restes à réaliser (E) positif	205 602.00€

Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 035-213503154-20260211-26_02_11_03-DE

3) <u>En rapprochant les deux sections à la clôture de l'exercice 2025 on constate</u> :

Un excédent de clôture en fonctionnement pour : 355 479.29 €
Un déficit d'investissement pour : 166 383.49 €

Au vu des résultats, je vous propose de laisser une partie de l'excédent en fonctionnement d'un montant de 150 000 € conformément au tableau de reprise des résultats ci-après :

Après délibération, le Conseil Municipal, par 14 voix pour :

↳ Décide d'affecter le résultat comme suit :

Récapitulatif général – compte financier unique 2025 - affectation du résultat - budget principal	
Résultat d'investissement 2025	
- Solde d'exécution d'investissement 2025 sur compte 001 **(A-B)**	- 166 383.49 €
- Solde des restes à réaliser investissement **(E)**	+ 205 602.00 €
Solde de l'investissement 2025	+ 39 218.51€
Résultat de fonctionnement 2025	
- Résultat de l'exercice 2025	355 479.29 €
- Résultat antérieur reporté BP	150 000.00 €
Résultat à affecter	205 479.29€
AFFECTATION	
- En réserve sur le compte 1068	205 479.29€
- Report en section de fonctionnement sur le compte 002	**150 000.00 €**

Pour extrait certifié
Conforme au Registre,

Le secrétaire de séance
Thomas ANFRAY

Le Maire
Yann HUAUMÉ

MAIRIE de SAINT-SULPICE-la-FORÊT
Ille-et-Vilaine